

RAPPORT MORAL

Assemblée générale du 13 JUIN 2023

Fidèles à nos engagements depuis 44 ans, notre Association se doit de persévérer dans sa démarche.

Durant de cet exercice, nous avons eu à répondre à des particuliers et des collectifs inquiets des projets de développements urbains et péri-urbains. En regard de ces différents programmes, bon nombre d'habitants regrettent bien souvent que des réunions d'informations soient considérées comme de la concertation. Fort est de constater, malheureusement, qu'il est fréquent que la Collectivité ne réponde pas aux diverses demandes, contrairement à ce que devrait être un service public digne de ce nom.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé en 2020 est toujours sujet à évolutions de deux natures :

Evolution visant à corriger des erreurs mises en évidence par des propriétaires et riverains ;

Evolution répondant à des besoins propres aux communes ou à l'agglomération.

A ce jour, il a subi 4 mises à jour, 3 modifications simplifiées, 2 modifications et 1 mise en compatibilité.

Quatre secteurs méritent une attention particulière :

- Le projet de constructions sur les anciennes serres de Porcé ;
- Le projet du Centre nautique ;
- Le secteur de Gavy (Orientation d'Aménagement Programmé du PLUI) ;
- Le Petit Maroc.

En tant que Président ma volonté est de dialoguer avec les autorités à l'amont des projets, de porter lors des enquêtes publiques ou des concertations, les contributions utiles, tant que cela est possible.

Par ailleurs, nous sommes membre :

- du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération ;
- du groupe "Environnement" dans le cadre du suivi du parc éolien du banc de Guérande ;
- de la Commission extra-municipale pour des projets de la Ville de Saint-Nazaire (Petit Maroc, Îlot STEF...etc) ;
- du Comité des partenaires dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Trait de Côte.

Nous avons une participation active et constructive aux diverses Commissions de Suivi de Sites SEVESO telles que Donges, Montoir et Saint-Nazaire, sous l'égide de la Sous-Préfecture (Celle de Montoir nous a un peu choqué lorsque le Représentant de Yara se permet d'éluder toute question en invoquant l'entreprise vertueuse sur le plan environnemental).

Pour agir il nous faut plus d'adhérents actifs avec de l'expérience, pour analyser des dossiers de plus en plus complexes. Il nous faut aussi des observateurs pour nous alerter sur des anomalies quelles qu'elles soient.

Toutes les bonnes volontés sont acceptées à une seule condition : la neutralité politique dans l'action.

Je tiens à dire un grand merci aux adhérents pour leur fidèle soutien et aux membres du bureau pour le travail fourni.

Le Président de la SPCNE, Michel CHAUSSE